



ONEN (BP-NKI) 2731/2024

AVIS DE RECRUTEMENT INTERNE ET EXTERNE N° 2/ADMIN/AVSD/SR/024



I. Informations préliminaires	
INTITULE DU POSTE	Animateurs de protection ( 08 )
Rattachement hiérarchique	Chef de projet.
Lieu d'affectation	ZS de Minova, Territoire de Kalehe, Province du Sud-Kivu.
Type du projet	Projet de Monitoring de protection
Bailleur de Fonds	INTERSOS-FH RDC/N°/CODE DU PROJET : S-INGO-27932/FONDHUMANITAIRE SUD KIVU.
Date de publication	Le 22.11.2024
Date de clôture	Le 02.12.2024
Durée du contrat	10 mois (Trois mois d'essai obligatoire).
Période probable de prise de poste	Décembre 2024

**TITRE DU PROJET :** Le Renforcement de la protection des personnes déplacées affectées par les conflits dans les Zones de santé de MINOVA, Province du Sud-Kivu.

II. Informations générales sur la mission

I.1. Information sur Action Volontaire pour la Solidarité et le Développement.

AVSD (Action des Volontaires Pour la Solidarité et le Développement) - RDC est une Organisation de la Société Civile de droit congolais créée depuis 2010 par arrêté provincial n°01/026/CAB/GP-NK/2013 du 27 février 2013 et enregistrée au niveau national sous F.92/27.051 (Ministère de la Justice et Garde des Sceaux) L'AVSD est active dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu dans les secteurs de l'humanitaire et du développement durable.

**NOTRE VISION**

AVSD a pour Vision le « mieux-être de la population » dans ses domaines et rayons d'intervention.

**MISSION/MANDAT**

Améliorer les conditions de vie des populations bénéficiaires à travers les actions d'urgence et de développement durable.

Aider les personnes nécessiteuses à construire leur avenir et à surmonter le choc occasionné par les situations de crise.

**OBJECTIF GLOBAL :**

Mettre en place des mécanismes et stratégies de réponse aux besoins des populations en situation de vulnérabilité d'une part et appuyer les stratégies communautaires en protection, de promotion de l'auto-développement pour son mieux-être.

I.2. Contexte et justification.

En se référant aux violations des droits humains faites depuis plus d'une décennie à la population du Territoire de Kalehe et ses zones de santé, les activités de ce projet viennent soulager tant soit peu leur souffrance en termes de monitoring de protection, de renforcement des capacités communautaires de préventions et réponses aux risques de protection dans le cadre de renforcement de la protection des personnes déplacées et communautés hôtes affectées par les conflits en territoire de Kalehe, Zone de santé de Minova en Province du Sud-Kivu.

III. Description du poste.

Huit (8) Animateurs de protection seront chargés de suivre les activités de sensibilisation sur protection, identifier et référer les victimes des violations des droits humains et ont pour chef hiérarchique, le Chef de projet. Ils collaborent directement avec les points focaux du terrain et d'autres partenaires de monitoring de protection, les leaders locaux ainsi qu'avec le chef de projet. Ils/elles collaborent aussi avec les membres des structures communautaires de base et avec la population de la zone de MINOVA.

III.1. Les responsabilités et champ d'action.

Les Animateurs de protection sont au nombre de huit (08) et travailleront en collaboration dans la Zone de santé et très particulièrement avec les IT (Infirmiers Titulaires) des aires de santé et ont les responsabilités ci-après dans leurs aires de santé cibles du projet :

- 1) Assurer la triangulation et le rapportage des informations de protection recueillies lors du monitoring,

4



- 2) Faire le suivi des activités de protection en faveur des victimes des violations des droits humains, référer les victimes vers les structures spécialisées de prise en charge
- 3) Promouvoir et soutenir des actions de prévention et de protection auprès des communautés partenaires via les campagnes de sensibilisation de masse, les formations, les tables rondes, les dialogues communautaires, les focus groupe etc, en valorisant les aspects de la culture locale favorables à la protection contre les violations des droits humains ;
- 4) Rédiger les notes de protection, élaborer les plans d'activités hebdomadaires, mensuels, ainsi que les rapports (hebdomadaire, mensuels) d'activités en respectant le calendrier de rapportage et les transmettre à la hiérarchie dans le délai ;
- 5) Formation des membres de la communauté (leader communautaires, déplacés internes, religieux..etc) sur la protection des droits humains et les risques de protection et la cohésion sociale
- 6) Organisation de campagne de sensibilisation à l'endroit des populations cibles sur les droits humains et la cohabitation pacifique
- 7) Former les membres de la structure communautaire de la zone de santé sur les notions de protection, référencement des cas de protection et autres concepts clé de protection,
- 8) Appuyer les communautés dans l'élaboration des Plans d'Action de Protection Communautaires
- 9) Soumettre de façon hebdomadaire le planning des missions et la liste des besoins nécessaires pour la bonne exécution des activités du terrain ;
- 10) Organiser des séances de dialogue communautaires pour analyser les causes, les tensions, les menaces, les risques de protection et les mécanismes qui peuvent être mise en œuvre pour mitiger les conflits /tensions communautaires
- 11) Organisation de séances de tables rondes à l'attention des leaders communautaires et des autorités administratives, étatiques
- 12) Garantir la confidentialité des informations recueillies auprès des interlocuteurs ou bénéficiaires,
- 13) Établir et maintenir de bonnes relations avec les autorités locales, administratives, politiques, militaires et communautaires, ainsi que d'autres responsables et agents des services techniques spécialisés étatiques et des partenaires humanitaires de la zone d'intervention ;
- 14) Identifier, redynamiser ou mettre en place les structures communautaires, dans les zones d'intervention,
- 15) Animer les émissions radio, sur les thématiques de protection des droits humains, le monitoring de protection, les violences basées sur le genre, la cohésion sociale/Cohabitation pacifique, la PSEA et la redevabilité,
- 16) Préparer la célébration commémorative des journées nationales et internationales en développant différentes thématiques en lien avec les thèmes clés du projet,
- 17) Récolter les informations en rapport avec les victimes de violation des droits humains par tablettes en remplissant les formulaires KOBO et les transférer sur le serveur,
- 18) Assurer le suivi et l'évaluation des activités à travers l'élaboration et l'utilisation des outils de collecte des données
- 19) Appuyer la sélection des membres des structures communautaires et des leaders locaux pour les formations,
- 20) Veiller quotidiennement à la sécurité dans la zone d'intervention,
- 21) Proposer des innovations pour permettre l'atteinte des résultats attendus du projet.

### III.2. Autres tâches.

- Participer aux activités d'engagement communautaire et sessions de sensibilisation
- Participer aux formations et ateliers identifiés par le supérieur hiérarchique
- Suivre toute les politiques, procédures et directives en vigueur ou mises en place par AVSD
- Contribuer à la poursuite de la redevabilité y compris les engagements d'AVSD au HAP (Partenariat pour la Redevabilité Humanitaire)
- Adhérer complètement aux exigences et règlements établis dans le code de conduite, la politique de prévention des abus et exploitations sexuels et la politique de protection de l'enfant
- Dénoncer au supérieur hiérarchique approprié, toute violation au code de conduite et toutes formes d'abus et exploitations sexuels
- Soutenir et promouvoir les valeurs d'AVSD, y compris nos valeurs en matière d'égalité, de diversité et d'inclusion sur le lieu du travail
- Exécuter toute autre tâche pertinente et raisonnable à la demande du supérieur hiérarchique



#### IV. Qualification et profil.

- 1) Avoir au minimum un diplôme Bac+3 en développement rural, Sciences sociales, santé publique ou d'autres sciences connexes,
- 2) Être originaire des zones d'intervention et avoir une expérience d'au moins 2 ans dans le poste similaire avec preuves en appui, dans les ONG nationales ou internationales (Critère éliminatoire),
- 3) Avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique et des capacités suffisantes à l'utilisation d'une tablette en logiciel KOBO Collect, ODK, ...,
- 4) Aptitudes à communiquer et à partager les rapports,
- 5) Compétence dans l'analyse de dynamique des groupes des femmes et des groupes mixtes,
- 6) Flexible et apte à travailler dans les conditions sécuritaires instables,
- 7) Utiliser une bonne méthodologie de communication pour inspirer d'autres personnes
- 8) Savoir conduire la moto et avoir un permis de conduire à jour,
- 9) Maîtrise des langues locales de la province du Sud-Kivu et du français est un atout,
- 10) Être disponible pour les 10 mois de mise en œuvre et être soumis à une évaluation après les 3 mois d'essai.

#### V. Autres compétences et qualités requises

- 1) Neuf (9) compétences clés d'AVSD
  - ✓ Se gérer soi-même
  - ✓ Leadership
  - ✓ Communication et travail en équipe
  - ✓ Obtenir les résultats
  - ✓ Planification et prise de décision
  - ✓ Créativité et innovation
  - ✓ Influence, plaidoyer et travail en réseau
  - ✓ Changement
  - ✓ Masculinité positive

#### VI. Constitution du dossier et comment postuler

##### V.1. Le dossier à soumettre contiendra :

- Une lettre de motivation (d'une page maximum) expliquant la motivation pour le poste et pour AVSD
- Un CV de 3 pages maximum avec trois personnes de référence (préférence votre RH et supérieur direct),
- Diplômes ou attestations de fin d'étude,
- Les attestations de services des emplois précédents.
- Photocopie de la carte de l'ONEM pour les candidats au chômage

**Les candidatures féminines et les personnes vivant avec handicap répondant aux critères sont fortement encouragées**

##### V.2. Comment postuler :

Les personnes intéressées par cette offre sont priées d'adresser leurs dossiers de demande d'emploi au Responsable des RH d'AVSD en RDC, uniquement à l'adresse suivante :

**Bureau d'AVSD à Minova, Avenue Sous-Marin, à 20 m du Rond - Point Chimanga**

Date limite de dépôt de candidature : le 29.1.2024 à 16h 00'

**A KALEHE ; Bureau INTERBOS ou Bureau Chefemé de KALEHE.**

Toutefois, il est possible pour AVSD de commencer le processus de recrutement avant la date limite de dépôt des dossiers, si les candidatures reçues répondent aux attentes et exigences du poste.

Seul(e)s les candidat(e)s sélectionné(e)s seront contacté(e)s.

Fait à Goma, le 29.1.2024.

Pour AVSD  
Emmanuel VASIKYA

Secrétaire Exécutif

Secrétaire Exécutif



Constant AKRAN